

102357 A

**HISTOIRE**  
**DE FRANCE**  
**SOUS LOUIS XIII**

**PAR M. A. BAZIN.**

---

**Ouvrage ayant obtenu de l'Académie française ,**

**DANS SA SÉANCE DU 14 MAI 1840,**

**Le Second des Prix fondés par le Baron Gobert.**

**TOME QUATRIÈME.**

**PARIS**  
**CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
Successeur de M. BRUNOT-LABBE,  
**33, quai des Augustins.**

**1840**

A

À

# HISTOIRE DE FRANCE SOUS LOUIS XIII

---

## LIVRE TREIZIÈME.

---

### CHAPITRE I.

**Mademoiselle de la Fayette et le père Caussin. — Le confesseur du roi parle contre le cardinal de Richelieu. — Il est renvoyé. — Etat du ménage royal. — La reine soupçonnée d'intelligence avec les ennemis de l'état. — La duchesse de Chevreuse sort de France. — Réconciliation du roi et de la reine. — Choix d'un nouveau confesseur. — La reine est reconnue enceinte. — Le roi publie une déclaration pour mettre son royaume sous la protection de la sainte Vierge.**

---

Le récit des événements militaires que nous avons toujours soin de réduire aux faits caractéristiques et aux résultats, sans nous perdre dans les détails de stratégie où les historiens

4637.

ecclésiastiques semblent surtout se complaire, ce récit, disons-nous, a conduit le lecteur jusqu'à la fin de 1637, et il pourrait croire cette année assez remplie pour que les soins de l'homme qui gouvernait l'état n'eussent pas eu à se porter ailleurs. Nous sommes loin pourtant d'avoir épuisé tout ce qui appartient à cette époque, celle peut-être qui fait connaître le mieux la puissance exercée par le cardinal de Richelieu et les conditions auxquelles il la tenait. Nous l'avons montré ordonnant des bâtiments, commandant des fêtes, dictant des tragédies, se mêlant aux disputes littéraires, menant des négociations, faisant marcher des armées. A toutes ces choses, on le voit présent de sa personne, de sa pensée, de sa plume; jamais pouvoir plus vaste, plus absolu, n'a été servi par une action plus ferme, plus vigilante. Et pourtant celui qui manie ce pouvoir, qui suffit à cette action, a un maître dont il dépend, maître subjugué sans doute par une force de génie supérieure, mais enfin qui gronde quelquefois, qu'un caprice, une maussade humeur, un déplaisir trop vivement senti, peuvent irriter au point de lui faire rompre son lien. Il est vrai qu'on a eu la cruelle précaution de donner un

emploi à ce qu'il y a de haineux, de chagrin, de jaloux dans son caractère; mère, femme, frère, favoris, tout ce qui lui était objet d'affection est devenu occasion de soupçon, d'aigreur, de ressentiment; en telle sorte que le roi tient à son ministre par tous les attachements qu'il a brisés. Cependant on n'a pu tellement l'isoler, tellement l'asservir à la raison d'état dont le cardinal s'est fait l'imposant organe, qu'il ne soit encore accessible à quelque fantaisie d'amitié. L'attention du cardinal, toujours éveillée, venait de surprendre le complot de deux personnes unies dans le même intérêt, s'aidant mutuellement à gagner l'esprit du roi pour le dominer ensemble, un confesseur et une maîtresse.

La vie triste, sauvage et languissante de Louis XIII avait eu en effet un éclair de joie et de bonheur. Après avoir longtemps fatigué de son chaste amour et de son assiduité sans désirs la moqueuse Marie de Hautefort, le roi s'était aperçu qu'il y avait parmi les filles de la reine une douce et timide beauté, souriant avec bienveillance à ses récits de chasse et à ses discours pieux; c'était Louise Motier de la Fayette, fille de Jean de la Fayette seigneur de Hautefeuille

et de Marguerite de Bourbon-Busset, de la même famille d'ailleurs que la mère du père Joseph. On dit que le cardinal de Richelieu avait été des premiers à porter de ce côté les regards du roi, pour l'éloigner de Marie de Haute-fort qui n'avait jamais voulu quitter les intérêts de la reine sa maîtresse. Il faut croire que la jeune fille n'était pas dans le secret de cet avis donné au cœur de son royal amant, ou qu'elle ne se crut pas obligée à la reconnaissance. Car « lorsqu'elle eut joui deux ans de la » plus haute faveur », c'est-à-dire de la préférence publique accordée par le roi à sa conversation dans les réunions qui se tenaient le soir chez la reine, et de l'attention privilégiée qu'il lui prêtait dans les petits jeux où s'ébattaient ses compagnes, on la vit tout à coup triste, agitée, repentante de cet innocent commerce, manifester hautement l'intention d'entrer dans un couvent. Au jugement de tous, il y avait quelque chose de plus qu'un sentiment craintif, qu'un scrupule de conscience et un remords religieux dans cette résolution. Chacun y aperçut l'intervention du cardinal, qui avait effrayé les parents de Louise sur le danger d'une liaison dont les cabales politiques cherchaient à s'emparer.